

Luxembourg, le 20 janvier 2017



Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et de l'Enfance et à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures au sujet des infrastructures sur le campus Geeseknäppchen :

« Le bâtiment de l'Athénée de Luxembourg datant de 1964 nécessitait des travaux de rénovation de grande envergure. Afin de réduire les désagréments causés par le chantier, il avait été jugé préférable de délocaliser tout l'établissement dans un bâtiment d'accueil temporaire.

Le 9 janvier 2017, après plus de quatre ans de travaux de rénovation, le bâtiment de l'Athénée de Luxembourg a de nouveau accueilli ses lycéens.

Dans ce contexte, nous voudrions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et de l'Enfance et à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures:

- Après le déménagement des lycéens de l'Athénée de Luxembourg dans leur bâtiment rénové, quelle sera l'utilité du bâtiment qui a servi comme accueil temporaire ?*
- Quelle est la capacité maximale du bâtiment d'accueil provisoire ?*
- Existe-t-il un projet de rénovation pour les autres lycées du campus scolaire Geeseknäppchen ? Dans l'affirmative, les*

ministres peuvent-ils déjà se prononcer sur une date approximative de début et de fin de ces travaux ?

- *Quel est le concept à moyen et long terme pour le bâtiment d'accueil ?*
- *D'une manière générale, combien d'élèves sont actuellement enseignés sur le campus scolaire Geeseknäppchen ? »*

Croyez, nous vous prions, Monsieur le Président, à l'assurance de notre très haute considération.



Claude LAMBERTY
Député



Lex DELLES
Député



Affaires générales

Luxembourg, le 3 mars 2017

Monsieur le Président de la Chambre des
Députés
19, rue du Marché-aux-Herbes
L-1728 Luxembourg

Réponse commune du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et du Ministre du Développement durable et des Infrastructures à la question parlementaire N° 2690 des Députés Lex Delles et Claude Lamberty

Par leur question parlementaire, les honorables Députés voudraient avoir des informations au sujet des infrastructures scolaires sur le Campus Geesseknäppchen.

Dans le cadre de la rénovation du Lycée Michel-Rodange, le bâtiment servira à partir de la rentrée scolaire 2017 de structure d'accueil temporaire pour les besoins dudit lycée. Les travaux de rénovation achevés, il est prévu de mettre la structure temporaire à la disposition des autres bâtiments du Campus Geesseknäppchen devant subir une rénovation substantielle, notamment le Lycée technique École de Commerce et de Gestion.

En ce qui concerne la capacité maximale du bâtiment d'accueil provisoire, il échet de noter que le bâtiment provisoire est conçu pour 1'400 élèves.

Quant au timing des différents travaux de rénovation, il est à préciser que les études pour le projet de rénovation et d'extension du Lycée Michel-Rodange sont actuellement en cours. Le projet de loi y relatif sera déposé à la Chambre des Députés dans les semaines à venir. Après son vote, présumé pour la fin de l'année 2017, un début des travaux est prévu pour 2018 avec une durée de chantier estimée à 3 ans et demi.

En ce qui concerne le concept à long terme pour le bâtiment d'accueil, une décision quant à l'utilisation sera prise en fonction de l'avancement des travaux des différents bâtiments du Campus Geesseknäppchen.

Actuellement, plus de 6'000 élèves sont enseignés sur le campus.

Claude Meisch
Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse